

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

Niveau 3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe avec les autres professionnels à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

OBJECTIFS

- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant et les facteurs de développement
- Acquérir les connaissances et techniques permettant de répondre aux besoins de l'enfant et de contribuer à son développement, son éducation et sa socialisation
- Acquérir les techniques d'entretien et d'hygiène liées aux différents espaces de vie de l'enfant
- S'approprier le cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille
- Connaître les différents contextes d'intervention du professionnel de la petite enfance et leurs spécificités (milieu familial, structures collectives)
- Développer ses capacités relationnelles, d'observation et d'adaptation

DURÉE

Chaque dossier doit être étudié car le statut en formation et les diplômes obtenus influent sur le nombre d'heures de formation :
En centre de formation : entre 1 à 5 jours par semaine sur 19 semaines.

- Pour les candidats non titulaires de diplôme : entre 591 et 649 heures
- Pour les candidats titulaires de diplôme : entre 196 et 536 heures

En entreprise :

- Apprentis ou contrats pro : 28 semaines, 35 heures par semaine
- Autres statuts : minimum 14 semaines à 35 heures, recommandation de prévoir 16 semaines en prévision d'éventuelles absences.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Possibilités d'emploi et de poursuite d'études :

Études : Dans une logique de parcours, le CAP AEPE ouvre l'accès aux métiers d'ATSEM, d'Auxiliaire de Puériculture et d'Éducateur de Jeunes Enfants.

L'obtention du CAP AEPE permet un allègement à l'agrément d'assistant maternel.

Emploi : Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées :

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, Ecoles Maternelles, Accueil collectif de mineurs (ACM), domicile Maison d'Assistants Maternels.

TARIFS

En contrat d'apprentissage : prise en charge à 100% (hors hébergement et restauration).

Financement personnel :

- 3000 € l'année sans matières générales
 - 3600 € avec les matières générales (candidat sans diplôme)
- Possibilité de pension complète (1 480€ l'année) ou demi-pension (473 € l'année), aide OPCO possible.

Possibilité de financement CPF, France Travail, plan de formation employeur, contrat de professionnalisation.

Se renseigner pour un devis personnalisé.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public à partir de 18 ans
Effectif : 8 à 18 participants

PRÉREQUIS

- Être à jour dans ses vaccinations obligatoires
- Avoir un casier judiciaire vierge (bulletin n°3)
- Pas de niveau minimum de diplôme (niveau fin de 3ème)
- Une expérience récente dans le domaine de la petite enfance (15 jours minimum)
- Avoir un savoir-être : maturité, sens de l'organisation, adaptabilité, créativité, dynamisme, aisance orale, sens de l'observation, goût pour le travail en équipe.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Réaliser les tests de positionnement :

- Tests écrits pour vérifier la connaissance du secteur, les connaissances de base dans certaines matières, l'aisance à l'écrit.)
 - Entretien oral avec un professionnel de la petite enfance et un formateur pour vérifier la motivation, le savoir être.
- A l'issue des tests chaque candidat reçoit une proposition de parcours personnalisé.

Rentrée en septembre, inscription avant le 15 juillet.

Personne en situation de handicap: prendre contact avec notre référente handicap Pascale CRINQUAND (03 84 73 06 66) pour une étude personnalisée (faisabilité et compensations envisageables).



CONTENU DE LA FORMATION

Le référentiel CAP AEPE du ministère de l'Éducation Nationale contient :

3 blocs de compétences professionnelles :

Bloc : UP1 Accompagner le développement du jeune enfant
Bloc : UP2 Exercer son activité en accueil collectif
Bloc : UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

4 blocs de compétences générales :

Bloc : UG1 Français/Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
Bloc : UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
Bloc : UG3 Éducation physique et sportive
Bloc : UG4 Protection, santé, environnement

1 bloc en entreprise (minimum 14 semaines)

Chaque validation de bloc est sanctionnée par une attestation de réussite.
La validation de tous les blocs constitutifs permet d'obtenir le diplôme.

Compétences réparties en 8 modules :

Module 1 : Accueil/accompagnement/bilans

Module 2 : Accompagner le développement du jeune enfant dont SST (14h); PRAP (14h); Préparation au chef d'œuvre (pour les apprentis qui ne sont pas dispensés du Module 1)

Module 3 : Exercer son activité en accueil collectif

Module 4 : Exercer son activité en accueil individuel

Module 5 : PSE (matière générale obligatoire sauf pour les titulaires d'un diplôme professionnel)

Module 6 : Matières générales : Français/histoire-géographie-Enseignement moral et civique/mathématiques/sciences (matière générale dispensée pour les titulaires d'un diplôme d'état)

Module 7 : Éducation Physique et Sportive (obligatoire pour les apprentis titulaires d'aucun diplôme éducation nationale)

Module 8 : Période en entreprise



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Modalités de la formation

Formation présentielle avec périodes en entreprise
Formation collective et individualisée

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée
- Plateaux techniques adaptés : salle de puériculture et cuisine pédagogique Centre de ressources équipé d'ordinateurs

Méthodes d'apprentissage

Apports théoriques en salle, autoformation accompagnée
Mises en situations pratiques en plateau technique

Application réelle lors des périodes en entreprise

Équipe pédagogique

- Formateurs professionnels du métier et formés à la pédagogie pour adultes
- Responsable de formation
- Direction de centre
- Référent handicap
- Référent administratif



MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Session d'examen : mai-juin

Epreuve d'examen : dispense variable selon le /les diplôme(s) déjà obtenu(s)

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant + PSE, épreuve orale et écrite

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif, épreuve écrite

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel, épreuve Pratique et orale

EG1 : Français/Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique, épreuve écrite et orale

EG2 : Mathématiques-Sciences physiques et chimiques, épreuve écrite

EG3 : Éducation physique et sportive, épreuve pratique

Période en entreprise :

Pour les candidats en apprentissage ou en contrat de professionnalisation :

- Si vous faites votre apprentissage dans un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) vous devez justifier de 2 semaines consécutives + 1 semaine dans un Accueil Collectif de Mineur (ACM) ou une structure collective pour enfant âgés de 0 à 6 ans.
- Si vous faites votre apprentissage dans un ACM ou école maternelle vous devez justifier de 2 semaines consécutives + 1 semaine dans un EAJE ou structure pour enfant âgés de 0 à 3 ans.

Pour les autres candidats :

- Vous passez les épreuve EP1 et EP2 : Vous devez justifier de 14 semaines de stage (minimum 32h/semaine) soit 448h dans les 2 secteurs d'âge 0/3 ans et 3/6 ans
- Vous ne passez que l'épreuve EP1 et vous êtes dispensée de l'épreuve EP2 (dispense due à un diplôme) : vous devez justifier de 7 semaines de stage, (équivalent de 224h) en EAJE
- Vous ne passez que l'épreuve EP2 et vous êtes dispensée de l'épreuve EP1 (dispense due à un diplôme) : vous devez justifier de 7 semaines de stage, (équivalent de 224h) en ACM ou école maternelle

ELLE EN PARLE :

C'est une formation qui m'a beaucoup apportée, nous apprenons beaucoup et plutôt de façon ludique, il y a beaucoup de pratique. C'est une formation qui pour moi s'est très bien passée, les formateurs sont supers et à l'écoute de chacun(e).

C'est une formation qui pousse vers l'emploi, personnellement je réalise des remplacements cet été dans une des structures où j'ai réalisé mon stage, puis en septembre je serai embauchée !

Chloé 19 ans

Nombre de stagiaires

Session 2023 : 15

Taux de présentation à l'examen

Session 2023 : 100%

Taux de réussite

Session 2023 : 100%

Taux d'insertion globale

Session 2023 : 100%

Taux d'insertion dans le métier

Session 2023 : 100%

Résultats consultables sur le site "inserjeunes" :

www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion

Responsable de la formation :
Pascale CRINQUAND

PLUS D'INFORMATIONS

Sur notre site internet :
www.mfr-salins.fr

Sur les réseaux sociaux :
[www.facebook.com / Mfr Salins](https://www.facebook.com/MfrSalins)

Par téléphone en vue d'un RDV :
03 84 73 06 66

Par mail :
mfr.salins@mfr.asso.fr